

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia

P. O. Box 3243

Telephone : 5 517 700

Fax : 5 517 844

Website: www.au.int

SC19977 – 11/2/15

CONSEIL EXÉCUTIF

Trente et unième session ordinaire

27 juin - 1^{er} juillet 2017

Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/1016(XXXI)iii Rev.1

Original : anglais

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ SUR LES RÉFUGIÉS, LES RAPATRIÉS ET LES PERSONNES DÉPLACÉES EN AFRIQUE

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DU COREP SUR LES RÉFUGIÉS, LES RAPATRIÉS ET LES PERSONNES DÉPLACÉES EN AFRIQUE

INTRODUCTION

1. Le rapport rend compte des activités du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées, y compris la collaboration et la coopération avec d'autres partenaires de l'UA et les agences humanitaires travaillant sur le terrain couvrant la période allant de juillet 2016 à juin 2017.

I. APERÇU GÉNÉRAL DE LA SITUATION HUMANITAIRE EN AFRIQUE

2. Le continent africain a été gravement affecté par les effets d'El Niño et de La Niña, en particulier dans les régions d'Afrique de l'Est et australe, dont la plupart ont été frappées par une sécheresse sévère et sans précédent accompagnée de fortes inondations. Les conséquences se sont traduites par des pertes en vies et en moyens de subsistance, le déplacement de populations, la destruction des cultures et des terres agricoles, des propriétés, et une famine prolongée à cause de l'insécurité alimentaire associée aux aléas du changement climatique. Tout cela s'est traduit par l'augmentation des besoins humanitaires, créant des lacunes de ressources supplémentaires avec des impacts négatifs sur l'économie et le développement des pays africains touchés.

3. Les conflits et l'insécurité prolongés et continus en République centrafricaine, au Soudan du Sud, en Somalie, en Libye, en RDC et dans les pays du bassin du lac Tchad ont tous entraîné des déplacements forcés, avec des dizaines de milliers de personnes qui ont fui leurs maisons. Les attaques terroristes constituent encore une source d'insécurité qui accentue la fragilité de nombreux pays africains et augmente les niveaux d'instabilité dans beaucoup d'entre eux.

II. ACTIVITÉS : MISSIONS D'ÉVALUATION HUMANITAIRES

4. Le Sous-comité du Comité des Représentants permanents (COREP) sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées a effectué des activités suivantes au cours du deuxième semestre de l'année, conformément au plan de travail approuvé pour la période 2016-2017 :

- missions d'évaluation pour évaluer et analyser la situation des réfugiés, des personnes déplacées et des rapatriés, et faire des recommandations pertinentes au Conseil exécutif ;
- participation au quatrième symposium annuel humanitaire pour sensibiliser les États membres et l'ensemble de la communauté internationale sur les problèmes des réfugiés, des personnes déplacées et des rapatriés en vue d'obtenir leur assistance pour ces personnes et leur contribution effective à la recherche d'une solution durable à ces problèmes ;
- participation aux réunions statutaires du Comité exécutif du HCR (ExCom) à Genève pour sensibiliser les États membres et l'ensemble de la

communauté internationale sur les problèmes des réfugiés, des personnes déplacées et des rapatriés en vue d'obtenir leur aide pour ces personnes et la collaboration effective dans la recherche d'une solution durable à ces problèmes ;

- participation à la Conférence des États parties à la Convention de l'Union africaine pour la protection et l'assistance des personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala) ;
- participation à une réunion avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour renforcer le partenariat et examiner les problèmes humanitaires sur le continent en vue d'obtenir l'assistance nécessaire et de trouver des solutions efficaces ;
- participation à la mission conjointe de partenariat de haut niveau pour la Corne de l'Afrique organisée et dirigée par l'Union africaine, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour les questions humanitaires en vue de sensibiliser l'opinion sur la détérioration de la situation humanitaire dans la Corne de l'Afrique et de soutenir la mobilisation des ressources pour accélérer la réponse à la sécheresse et prévenir les famines.

BÉNIN

5. Le Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées a mené une mission d'évaluation humanitaire en République du Bénin du 15 au 21 décembre 2016. La mission était dirigée par Son Excellence M. Claude Nyamugabo, Ambassadeur et Représentant permanent de la République démocratique du Congo. La mission d'évaluation s'inscrivait dans le cadre de l'intervention aux inondations survenues dans la partie nord de la République en septembre 2015 et en septembre 2016, qui ont causé le déplacement de plusieurs personnes dans la partie touchée du pays.

6. La délégation a rencontré des représentants du gouvernement et d'autres organismes humanitaires compétents pour discuter de la situation de catastrophe naturelle qui a affecté le pays. La délégation a mené une évaluation auprès des communautés touchées dans le nord du pays.

7. Il convient de noter que l'extrême nord du Bénin est une région pastorale où l'élevage est le moyen de subsistance. Par conséquent, les inondations et les précipitations excessives sont les ennemis de l'élevage du bétail, alors que les propriétés ont également été détruites et les populations déplacées. Il convient également de souligner que les inondations ont également eu lieu douze mois après. Plus de 21 500 hectares de cultures ont été détruits, ainsi qu'environ 1 250 d'habitations, et près de 280 étangs submergés. Au total, environ 5 800 ménages ont été touchés. Plus de 25 000 personnes ont été touchées, y compris les personnes âgées, les mères allaitantes et environ 5 200 enfants de 0 à 5 ans.

8. En réponse aux inondations récurrentes dans les communes de Malanville et Karimama, le Gouvernement du Bénin, en collaboration avec ses partenaires, a soutenu des programmes de sensibilisation à la santé et offert une assistance dans la fourniture d'abris et d'aide alimentaire, et la distribution de produits agricoles. Les maires des villes affectées ont canalisé l'aide humanitaire par le biais des plateformes communautaires pour la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique.

9. En ce qui concerne le soutien de l'Union africaine aux efforts du Gouvernement du Bénin dans sa lutte contre les conséquences des catastrophes naturelles et la gestion des crises dues aux inondations dans les communautés visitées dans le nord du pays, une subvention d'un montant de 100 000 dollars EU (cent mille dollars) a été versée au Gouvernement du Bénin.

RÉGION DU BASSIN DU LAC CHAD

10. La mission d'évaluation humanitaire dans la région du bassin du lac Tchad a eu lieu du 18 octobre au 3 novembre 2016. La mission portait sur trois pays de la région du lac Tchad les plus touchés par l'insurrection de Boko Haram, à savoir la République du Tchad, la République fédérale du Nigéria et la République du Cameroun. La délégation de l'Union africaine était dirigée par S.E. M. Albert Francis YANKEY, ambassadeur de la République du Ghana et Représentant permanent auprès de l'Union africaine, accompagné de deux fonctionnaires du Département des affaires politiques.

11. La délégation a rencontré des représentants du gouvernement, des chefs d'organisations internationales et locales basés dans la région du Lac Tchad et d'autres acteurs humanitaires concernés pour discuter de la situation humanitaire consécutive à l'insurrection de Boko Haram dans la région et de toutes autres questions directement ou indirectement liées aux conséquences de l'insurrection dans la région. La délégation a également visité des camps pour évaluer les conditions et le bien-être des réfugiés et des personnes déplacées. À la fin, la mission a promis une somme totale de 300 000 dollars EU (trois cent mille) comme geste de solidarité de l'Union africaine auprès des populations touchées dans la région, dans le but de soutenir les programmes d'aide alimentaire en cours dans les parties concernées de la région du bassin du lac Tchad.

12. L'impact humanitaire de la crise de Boko Haram reste critique. Les insurgés de Boko Haram poursuivent leurs attaques contre les civils et les militaires, avec environ 90 attaques mortelles signalées entre mai et août 2016 au Nigeria, au Tchad et au Cameroun. Parallèlement aux attaques mortelles, les populations locales vivent dans des conditions d'instabilité et d'insécurité, fuyant leurs maisons pour chercher des endroits plus sûrs pour vivre dans les régions touchées des trois pays visités. L'insécurité persistante, ainsi que les conditions météorologiques difficiles et l'accès humanitaire limité ont entraîné d'énormes déplacements d'environ 2,4 millions de personnes dans la région. Malgré le fait que certaines personnes déplacées, réfugiés et migrants aient commencé à rentrer chez eux, la situation sur le terrain demeure encore terrible dans les trois pays : le Tchad, le Nigeria et le Cameroun.

13. Au Tchad, la mission d'évaluation a eu des réunions avec des représentants du gouvernement, des agences des Nations Unies et du personnel de la Force opérationnelle mixte contre Boko Haram (MNJTF) à N'Djamena. Elle a également visité le camp de Dar es Salam à Baga Sola, qui abrite environ 4 000 réfugiés nigériens depuis 2015. Le camp compte également des réfugiés du Niger. Le camp est situé à environ une heure en vol de N'Djamena, dans la zone reculée du Lac Tchad, et témoigne de la dégradation du lac au fil du temps. La majorité des habitants du camp ont souligné la nécessité de retrouver leurs moyens de subsistance. Beaucoup souhaitent également revenir dans leurs régions de résidence habituelle.

14. Au Nigeria, la délégation a été reçue par l'Agence nigérienne de gestion des urgences (NEMA). L'Agence a brièvement présenté la situation actuelle des déplacements de populations dans le nord-est du Nigeria. La mission s'est rendue dans la ville la plus touchée du nord-est du Nigeria, Maiduguri, et la capitale de l'État de Borno. Trois camps de personnes déplacées ont été visités. Il s'agit du **camp de personnes déplacées de Gubio**, du camp du **Village des enseignants** et du **camp de Bakassi**, tous situés près de la ville de Maiduguri dans l'État de Borno. Il est peut-être pertinent de souligner que la partie nord-est du Nigeria accueille actuellement plus de 1,4 million de personnes déplacées. Outre l'État de Borno, les deux autres États de la fédération nigérienne touchés par l'insurrection de Boko Haram sont les États de Yobe et de l'Adamaoua, mais l'État de Borno reste le plus affecté par les opérations d'insurrection Boko Haram et de la contre-insurrection militaire.

15. Le camp de **Gubio** compte 400 logements offerts par le gouvernement local. Le camp a été ouvert le 11 mai 2015 à l'occasion du rapatriement des réfugiés en provenance du Niger. Les hommes, les femmes, les jeunes, les orphelins et les enfants non accompagnés forment la population. Le camp accueille 13 935 personnes déplacées. **Le Camp du Village des enseignants** héberge 9 304 personnes déplacées et **le Camp de Bakasi** 21 202 personnes déplacées. La sécurité alimentaire et le soutien des moyens de subsistance sont les besoins prioritaires de la population déplacée dans les camps. Depuis août 2016, environ 162 000 personnes déplacées sont retournées dans leurs États respectifs, et le retour se poursuit. Cependant, la majorité des personnes déplacées et réfugiés ne retournent pas dans leurs villes ou villages d'origine, mais elles s'installent plutôt au chef-lieu de la zone de gouvernement local, perpétuant ainsi leur situation de personnes déplacées.

16. La mission humanitaire de l'UA est arrivée à Yaoundé, la capitale du Cameroun, pour rassembler et vérifier les informations auprès des fonctionnaires humanitaires locaux, y compris la Croix-Rouge camerounaise. L'évaluation de la situation dans le Grand Nord de Cameroun révèle qu'il y a environ 81 700 personnes déplacées et 74 000 réfugiés nigériens dans la région du Grand Nord. Les principaux camps de la région, les camps de Minawao qui accueillent 37 000 réfugiés continuent de recevoir la population du Nigeria. Selon une évaluation menée par des travailleurs humanitaires sur le terrain dans la région, les populations déplacées ont besoin de sécurité alimentaire et de moyens de subsistance.

17. La délégation a également rencontré des officiers de la Force opérationnelle mixte contre Boko Haram, à Ndjamena au siège de la force et sur le terrain dans la région du Lac Tchad pour discuter du travail du MNJTF dans le domaine de la coordination civile et militaire et de la protection des civils. Le commandant de la force a informé la délégation que l'opération en cours menée par l'armée nigérienne, le

MNJTF régional et le Groupe de travail conjoint civil (CJTF) en 2016 ont affaibli la capacité de Boko Haram à occuper des territoires. Les forces en coordination avec les travailleurs humanitaires participent à la distribution de secours et à d'autres formes d'assistance humanitaire aux civils.

18. À la fin de la mission, la délégation a annoncé un don de 200 000 (deux cent mille dollars EU) au Programme alimentaire mondial pour soutenir les programmes de nutrition dans le Lac Tchad, tant au Tchad et qu'au Cameroun. Un montant supplémentaire de 100 000 dollars EU (cent mille) a également été promis au Gouvernement de l'État de Borno comme contribution au programme de nutrition dans les trois camps visités à Maiduguri.

LESOTHO

19. La mission d'évaluation du Sous-comité s'est effectuée au Lesotho du 20 au 22 octobre 2016. Le président du Sous-comité sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées en Afrique et le Représentant permanent de la République démocratique arabe sahraouie, S.E. M. Lamine Yahiaoui, a dirigé la mission, accompagné d'un fonctionnaire du Département des affaires politiques.

20. Il convient de rappeler que le Lesotho a été affecté par une série de sécheresses depuis 2012 et que la situation a été aggravée par la situation climatique extrême associée à El Niño, qui a aggravé la situation de vulnérabilité. Par conséquent, le Lesotho a déclaré l'état d'urgence le 22 décembre 2015. Le nombre total de personnes en situation d'insécurité alimentaire était estimé à 757 000. Le 4 janvier 2016, le gouvernement a alloué un montant de 155 millions de malotis réparti entre les différents secteurs. Par la suite, le gouvernement a élaboré un plan de réponse qui aurait coûté 584 079 131 malotis (environ 42 540 359,14 dollars EU). Le 5 février 2016, un appel humanitaire a été lancé en raison de l'écart de ressources de 429 079 131 malotis (environ 31 251 211,29 dollars EU). En juin 2016, dans le cadre des mesures visant à atténuer la situation désastreuse, le gouvernement a introduit une subvention de 30% sur le prix des aliments de base comme la farine de maïs, le haricot, le sucre et les brisures de pois. La subvention alimentaire devrait durer jusqu'à mai 2017.

21. Au cours de la mission, la délégation a participé à la cérémonie de lancement du Rapport sur le coût de la faim en Afrique pour le Lesotho par **Sa Majesté le Roi Letsie III**, Roi du Lesotho. La délégation a également été reçue par le Directeur général de l'Autorité de gestion des catastrophes et coordonnateur national des secours, M. Haretsebe Mahosi, et a rencontré les autorités gouvernementales compétentes en présence du ministre des Affaires étrangères, S.E. M. Tlohang Sekhamane. Les discussions ont mis en évidence les effets multiples de l'El Niño sur les différents secteurs de l'économie. Elles ont souligné que la situation de la sécheresse créée par le phénomène de l'El Niño a durement affecté la récolte et l'élevage, créé une pénurie d'eau à cause du faible débit ou de l'assèchement des rivières, la réduction des nappes phréatiques et des niveaux de barrages. En conséquence, les populations, même dans la plupart des villes, doivent faire la queue pendant longtemps pour collecter de l'eau aux points de distribution. La production animale a subi de lourdes pertes, car les pâturages sont secs et épuisés, ce qui a entraîné une pénurie de fourrage. Le secteur de la santé est débordé par la réémergence de maladies qui ont été éradiquées au cours des 10 dernières années,

comme le charbon, la rage et le ver de la capsule. Les centres hospitaliers sont submergés et certains sont obligés d'arrêter la prestation de services en raison de la pénurie de ressources, ce qui a exaspéré la situation.

22. La délégation a également rencontré différents partenaires de développement, rencontres au cours desquels elle a salué le rôle vital joué par le gouvernement dès le début, et la réponse rapide et coordonnée des partenaires au développement à la catastrophe nationale. Le rôle de la Croix-Rouge du Lesotho, des agences des Nations Unies, d'autres partenaires pour sauver des vies et soutenir les initiatives gouvernementales a également été souligné.

23. La délégation a visité le site du barrage de Katse et a pu constater la gravité de la pénurie d'eau dans le pays. Le barrage de Katse, deuxième plus grand barrage d'Afrique sur le fleuve Malibamat'so au Lesotho, fournit de l'eau à la zone industrielle de Val Dam-Halo en Afrique du Sud dans la province de Gauteng. De plus, il est également source d'énergie hydroélectrique et d'eau potable au Lesotho. Au cours de la visite, la délégation a constaté que le niveau de l'eau du barrage a considérablement diminué.

24. À la fin de la mission d'évaluation, S.E. M. Lamine Yahiaoui a présenté un chèque de 100 000 dollars EU comme don de l'Union africaine à S.E. M. Kimetso Mathaba, ministre au Cabinet du Premier ministre. L'honorable ministre a exprimé la gratitude et l'appréciation du gouvernement et du peuple du Lesotho au soutien de l'Union africaine dans les moments difficiles.

NAMIBIE

25. La mission a été dirigée par le Représentant permanent de la République démocratique arabe sahraouie (RASD), S.E.M. Lamine Yahiaoui, accompagné d'un fonctionnaire de la Division des affaires humanitaires, des réfugiés et des personnes déplacées du Département des affaires politiques. La mission d'évaluation en Namibie a eu lieu du 24 au 27 octobre 2016.

26. La délégation a rendu une visite de courtoisie à S.E. M. Lineekela J. Mboti, adjoint au Secrétaire permanent du Département des affaires multilatérales et a rencontré M. Japhet Litengo, directeur de la gestion des risques de catastrophe aux Services du Premier ministre (DDRM). La délégation a également tenu des réunions avec différents organismes gouvernementaux actifs dans les interventions d'urgence en cas de sécheresse occasionnée par le phénomène El Niño. En outre, il a rencontré des représentants des partenaires internationaux de la Communauté et du développement, notamment les ambassadeurs du Japon, le Chargé d'Affaires de la Chine et le Coordonnateur résident des Nations Unies. Il a également visité la région de Kunene, à environ 900 km de Windhoek, rencontré les représentants du Conseil régional et visité les communautés touchées et les résidents du district d'Opuwo.

27. En juin 2016, le gouvernement de la Namibie a déclaré l'état d'urgence nationale à cause de la sécheresse la plus sévère jamais connu depuis plus de 25 ans. La sécheresse a frappé la population à la fois dans les zones rurales et urbaines, car les cultures ont peu produit, les animaux ont péri, l'eau est devenue rare, les prix des denrées alimentaires ont augmenté et les moyens de subsistance et l'économie ont été gravement touchés. Au total 729 314 personnes ont été touchées, dont

595 839 résidents des régions rurales ont besoin d'une aide alimentaire directe. À Windhoek, les entreprises ont été intimées de réduire l'utilisation de l'eau de 30, ce qui a affecté les petites et micro entreprises, ainsi que les grandes entreprises. Les résidents de Windhoek ont également été invités à limiter l'utilisation quotidienne de l'eau à au plus 90 litres par personne. En réalité, la Namibie est reconnue pour la production de bœuf et beaucoup dépendent, pour leurs moyens de subsistance, de la production de viande, qui est le deuxième contributeur majeur du PIB après l'exploitation minière. Ainsi, la pénurie d'eau et de fourrage continue d'entraver la production animale.

28. Le gouvernement a souligné les principaux effets de la sécheresse. Il a souligné le plan d'intervention axé sur la nutrition, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, l'élevage (le déstockage et, éventuellement, le réapprovisionnement) pour atténuer la situation. En conséquence, il a entrepris la distribution de l'aide alimentaire d'urgence comprenant la farine de maïs, le poisson en conserve et l'huile de cuisine pour les populations touchées. Il a également entrepris des programmes d'alimentation scolaire.

29. La rencontre avec les représentants de la Communauté internationale et des partenaires du développement a mis l'accent sur les promesses d'aide alimentaire d'urgence faites par divers gouvernements et l'Initiative pour la capacité de prévention des catastrophes (CADRI) qui permet aux Nations Unies d'aider les gouvernements à élaborer et à mettre en place un cadre cohérent pour développer les capacités nationales de réduction des risques de catastrophe, y compris la préparation aux interventions d'urgence.

30. Au nom de l'Union africaine, S.E. M. Lamine Yahiaoui, Représentant permanent de la République démocratique arabe sahraouie et Président du Sous-comité a présenté un chèque de 100 000 dollars EU à l'honorable Saara Kuugongelwa-Amadhila, Premier ministre de la République de Namibie. Le Premier ministre a remercié l'Union africaine pour la contribution humanitaire et déclaré que la Namibie reconnaît à sa juste valeur et apprécie l'initiative de l'Union africaine pour soutenir les États membres qui subissent actuellement des urgences humanitaires.

NIGER

31. Une délégation dirigée par S.E. M. Ndabarushimana Dieudonné, Ambassadeur de la République du Burundi et Président du Sous-comité du COREP sur le Fonds spécial d'aide d'urgence pour la famine et la sécheresse en Afrique, a mené une mission d'évaluation humanitaire du 11 au 17 décembre 2016 pour évaluer l'impact des inondations qui ont récemment affecté le pays.

32. Il est important de noter que le Niger souffre périodiquement de sécheresses prolongées en alternance avec de grandes inondations. En 2012, un demi-million de personnes ont été touchées par de fortes pluies. En 2015, jusqu'à **103 000** personnes ont été touchées par des inondations et, en 2016, plus de 75% des victimes des inondations étaient situées dans les régions d'Agadez, Maradi et Tahoua. On estime qu'en 2017, environ 106 679 personnes pourraient encore être touchées par les inondations récurrentes. Un montant estimé à 58 milliards de francs CFA est encore nécessaire pour répondre aux besoins de **109 007** personnes dans toutes les régions touchées par ces inondations. Le 12 août 2016, le gouvernement a signalé que de

fortes pluies, en particulier dans les régions désertes arides, ont tué 14 personnes et laissé plus de **46 000** sans-abris, avec environ **1 693** habitations endommagées par les inondations dans le pays depuis juin. Les autorités locales enregistrent d'importants dégâts matériels et la perte de 19 536 têtes de bétail (vaches, chèvres, moutons et chameaux). Le 2 août, l'autorité du bassin du Niger a signalé qu'à la fin de juillet, le fleuve Gorouol à Alcongui a été à son plus haut niveau depuis plus de 50 ans.

33. La délégation a été reçue par les autorités gouvernementales de la République du Niger, en particulier le Premier ministre, son Excellence M. Brigi Rafini, le ministre de l'Action humanitaire et de la Gestion des catastrophes et le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. La délégation a également effectué des visites sur le terrain pour voir les zones touchées et a pu voir de près les effets de ces inondations et rencontrer les communautés touchées par les catastrophes.

34. La délégation a rencontré le gouverneur de la région de Maradi, le gouverneur de la région urbaine de Niamey, ainsi que les différentes autorités municipales de ces deux régions. Les discussions avec les populations touchées dans ces deux régions ont révélé le niveau des dommages, ainsi que la nature et l'impact des réponses. Les structures mises en place par le gouvernement du Niger pour répondre et faire face à la résilience en particulier dans les comités locaux comprennent notamment la réhabilitation de la digue autour du fleuve Niger, qui a débuté en avril 2016.

35. Pour soutenir les efforts déployés par le gouvernement de la République du Niger, l'Ambassadeur NDABARUSHIMANA a présenté, au nom de l'Union africaine, un don de 100 000 dollars EU (cent mille) au Gouvernement du Niger. Il a souligné que l'Union africaine continuera à plaider pour le soutien des pays touchés pour renforcer leur résilience et construire des mécanismes d'adaptation appropriés.

LE RWANDA

36. La mission d'évaluation humanitaire au Rwanda a été menée du 15 au 20 décembre 2016. La délégation de l'Union africaine était dirigée par S.E. M. Lamine Yahiaoui, président du Sous-comité et représentant permanent de la République démocratique arabe sahraouie, accompagné de deux fonctionnaires de la Division des affaires humanitaires, des réfugiés et des personnes déplacées, le Département des affaires politiques.

37. Le Rwanda héberge actuellement des réfugiés dont 83 150 sont des Burundais. La majorité des réfugiés provient du Burundi (52 %) et de la République démocratique du Congo (RDC) (48 %), et le reste d'autres nationalités avec. 53 150 de ces réfugiés vivent dans le camp de Mahama à la frontière sud-est du Rwanda, alors que 31 000 des réfugiés urbains résident principalement à Kigali et dans d'autres villes. Le gouvernement a maintenu des frontières ouvertes et a accueilli les réfugiés burundais de prime abord à fin de faciliter leur assistance.

38. Au cours de la mission d'évaluation, la délégation a rencontré Mme Mukantabana, ministre de la Gestion des catastrophes et des réfugiés (MIDIMAR). Elle a rendu une visite de courtoisie à Mme Diyana Gitera, Directrice générale de la coopération multilatérale du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, rencontré Mme Uwamariya Odette, secrétaire permanente du ministère

des Gouvernements locaux (MINALOC) et Mme Umutoni Gatsinzi Nadine Secrétaire permanente du Ministère du Genre et de la Promotion de la famille.

39. En plus de ces réunions, la mission a effectué une visite de terrain au camp de réfugiés de Mahama qui accueille des réfugiés burundais depuis la fin d'avril 2015. Le camp est maintenant le plus grand camp de réfugiés au Rwanda avec une superficie de 100 hectares et compte 18 886 ménages dont 44% sont des familles monoparentales, 36% des familles dirigées par des hommes. Le camp a presque le même nombre de femmes (48%) et d'hommes (51%). Cependant, 52% de la population de réfugiés sont des enfants, y compris les mineurs non accompagnés et les enfants séparés de leurs familles.

40. Le camp offre des abris semi-permanents faits de terre battue et de toits de tôle ondulée aux réfugiés, leur permettant de vivre dignement. Cependant, certaines familles vivent encore dans des tentes, car la construction des structures semi-permanentes est en cours. Le camp a des installations modernes de filtrage et de traitement d'eau, et un hôpital avec des centres d'isolement médical desservant à la fois les deux réfugiés et les communautés d'accueil, des garderies d'enfants, écoles primaires et secondaires pour les réfugiés et les communautés d'accueil, des centres de développement de l'enfant, des aires de jeux, des vergers pour cultiver des légumes, y compris les jardins familiaux. En plus des écoles primaires et secondaires, les étudiants réfugiés qui ont les qualifications requises pour entrer dans l'enseignement supérieur sont pris en charge pour poursuivre leurs études en s'inscrivant dans divers établissements d'enseignement supérieur au Rwanda.

41. Le camp de Gihembe, qui a été utilisé par les réfugiés de la RDC depuis 1997 compte actuellement **12 698** réfugiés autour **2 941** familles. Au fil des ans certains réfugiés ont été réinstallés dans un pays tiers. Le dernier pays c'est les États-Unis d'Amérique, où ont été réinstallés **1 914** réfugiés depuis janvier 2016. Le camp a un hôpital et une école primaire, alors que les élèves du secondaire sont intégrés dans les écoles locales. À la différence du camp de Mahama, les abris familles sont vieux et ont besoin de réparation et nécessitent des travaux de réfection. En raison de contraintes financières et de la hausse des prix des denrées alimentaires, les liquidités de l'assistance aux réfugiés peuvent à peine suffire. Les réfugiés sont également encouragés à rechercher un emploi à l'intérieur et en dehors du camp dans des activités agricoles et toute autre activité.

42. Lors de la visite, la délégation a eu l'occasion de discuter avec les coordonnateurs et les membres du Comité exécutif des représentants des réfugiés qui ont exprimé leur sincères gratitude et reconnaissance à l'égard du Gouvernement rwandais, du HCR et des autres partenaires, et de la plupart de toutes les communautés d'accueil. Les réfugiés ont lancé un vibrant appel à l'Union africaine pour redoubler d'efforts en vue de trouver des solutions durables aux conflits et à l'instabilité qui les a chassés de leurs pays respectifs.

43. Le dernier jour de la mission, S.E. M. Lamine Yahiaoui, au nom de l'Union africaine, a présenté le don financier 100 000 dollars EU (cent mille) au représentant résident du HCR en présence du ministre de la gestion des catastrophes. Le don a été fait pour appuyer les interventions orientées vers les réfugiés burundais dans le pays. Le don a été chaleureusement accueilli et apprécié à sa juste valeur comme la

manifestation de partager le fardeau du Rwanda et de renforcer les efforts combinés du HCR, du gouvernement et de ses partenaires dans l'assistance aux réfugiés.

SOUDAN DU SUD

44. La mission d'évaluation humanitaire au Soudan du Sud a eu lieu du 9 au 16 mai 2017. La mission était conduite par Son Excellence M. Ndabarushimana Dieudonné, ambassadeur de la République du Burundi et Représentant permanent auprès de l'Union africaine, accompagné de trois fonctionnaires du Département des affaires politiques (DPA), du Département des affaires sociales (DSA) et du Département de l'économie rurale et de l'agriculture (DREA).

45. La mission a rencontré un large éventail de parties prenantes, y compris la société civile et les différents partenaires comme les acteurs humanitaires et les Nations Unies. La mission a également visité le plus grand camp de protection des civils dans les locaux de la Mission des Nations Unies pour le Soudan du Sud (MINUSS) où sont regroupées 30 000 personnes déplacées.

46. La situation humanitaire au Soudan du Sud est non seulement grave, mais escalade rapidement et s'empire à cause du conflit persistant en cours depuis les trois dernières années. Environ 7,5 millions de personnes ou à peu près environ la moitié de la population estimée du pays a besoin d'assistance humanitaire. Le déplacement est répandu, car de nouvelles crises sont constamment en éruption dans les différentes parties du pays et rendent la situation de conflit plus complexe et pluriel. La situation se traduit donc par des déplacements accrus à l'intérieur et à travers la frontière vers les pays voisins. À cette fin, le Chef de la mission du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, S.E. Dieudonné Ndabarushimana a fait un geste de solidarité en annonçant un modeste don de 100 000 dollars EU pour aider à répondre aux besoins humanitaires dans le pays.

47. À l'heure actuelle environ 3,6 millions de personnes, soit un tiers de la population du Soudan du Sud sont déplacées. 1,9 million de personnes sont déplacées, tandis qu'environ 1,69 million de personnes sont réfugiées dans les pays voisins. L'Ouganda abrite la majorité de la population de réfugiés du Soudan du Sud, suivie respectivement par l'Éthiopie et le Kenya. La situation a encore connu une escalade depuis le début de 2 017, avec environ 161 800 personnes arrivant Ouganda seul, ce qui porte le nombre total de réfugiés du Soudan du Sud en Ouganda à environ 801 800 personnes, dont environ 58 % sont des enfants et 56 % des femmes et des filles. À cette fin, le chef de la délégation du Sous-comité du COREP, Son Excellence Dieudonné Ndabarushimana a fait un geste de solidarité en annonçant un modeste don de 100 000 dollars EU pour soutenir les besoins humanitaires dans le pays.

48. L'insécurité alimentaire et la malnutrition ont atteint des niveaux sans précédent dans tout le pays, avec deux comtés qui ont signalé la famine localisée et quelque 100 000 personnes confrontées à la famine dans ces deux domaines. En effet, le Président de la Commission de l'Union africaine a visité l'un des comtés et ce qu'il a vu a incité le geste de solidarité par un don de 200 000 dollars EU pour aider à remédier à la situation.

49. La situation à l'heure actuelle, s'est également sérieusement affecté la protection de l'environnement au Soudan du Sud, parmi la population, en particulier, les personnes déplacées. Les civils continuent d'être tués sans discernement et sont souvent victimes d'horribles violations, y compris les violences sexuelles et sexospécifiques. En 2016 seulement, plus de 2 600 cas de violences sexuelles et sexospécifiques ont été signalés. En 2015, les violations ont augmenté d'environ 62 %, dont 97 % de cas signalés concernaient des femmes et des filles. Plusieurs interlocuteurs ont également noté que le viol continue d'être utilisé comme arme de guerre.

50. La situation actuelle au Soudan du Sud rend l'environnement opérationnel des travailleurs humanitaires extrêmement difficile, voire impossible. L'aide humanitaire et les travailleurs dans ce domaine sont incapables d'accéder aux populations sinistrées dans la majeure partie du pays. Les travailleurs humanitaires sont donc confrontés au défi constant d'atteindre la population en besoins graves en raison des affrontements constants entre forces gouvernementales et autres militants, ainsi qu'entre des acteurs non étatiques dans différentes régions du pays.

51. Il est intéressant de noter que le Soudan du Sud a enregistré plus de décès de travailleurs humanitaires que dans toute autre situation de conflit dans le monde. Les travailleurs humanitaires continuent d'être tués, avec plus de 80 cas depuis le début des crises en 2013, alors que 12 travailleurs humanitaires ont jusqu'à présent été tués dans le premier tiers de l'année 2017 seulement. Les incessantes attaques sur les convois d'aide humanitaire empêchent la livraison de fournitures essentielles.

52. Il y a environ 1,97 million de personnes qui ont été déplacées au Soudan du Sud. Au mois d'avril 2017 seulement, environ 200 000 personnes ont dû fuir leurs maisons en raison de l'escalade du conflit dans plusieurs endroits à travers le pays seul. La reprise des combats par les forces gouvernementales a causé le déplacement de quelque 100 000 personnes dans le seul État de Jonglei. Les combats dans d'autres régions du Haut-Nil ont entraîné le déplacement de plus de 25 000 personnes. L'offensive gouvernementale dans l'ouest de Bahar El Gaza a provoqué le déplacement de 24 000 autres personnes. Pour l'instant le déplacement des personnes à l'intérieur des frontières du pays se poursuit sans l'espoir de le voir se réduire.

53. Au milieu de tout cela, le gouvernement se lance dans un programme de rapatriement volontaire. Le gouvernement a facilité le retour programme d'environ 6 800 personnes du camp de protection de civils des Nations Unies dans leur pays d'origine. Néanmoins, la persistance des conflits dans différentes parties du pays demeure le principal moteur de déplacement et constitue un obstacle énorme à la mise en œuvre d'un programme de retour plus robuste et durable.

54. Le fait est que la solution à la crise humanitaire au Soudan du Sud est de faire taire les armes. La phrase succincte du Coordonnateur humanitaire au Soudan du Sud déclarant qu'« ***On ne peut pas continuer à essayer le sol pendant que le robinet est ouvert*** », semble si bien illustrer la situation de l'heure. La situation humanitaire catastrophique est causée par l'homme et tant le conflit se poursuit et sans cessez-le-feu total, la situation humanitaire continuera de s'aggraver.

III. QUATRIÈME SYMPOSIUM ANNUEL DE L'HUMANITAIRE

55. Le quatrième symposium annuel de l'humanitaire s'est tenu du 28 au 20 novembre à Nairobi, au Kenya. Le symposium était l'occasion de dialoguer et de s'engager avec les intervenants afin d'identifier les domaines nécessaires des synergies dans les initiatives locales, régionales et internationales actuelles qui pourraient soutenir la réalisation des objectifs de l'action humanitaire dans les dix prochaines années. À cet égard, le colloque visait à identifier les éléments essentiels du Plan d'action décennal sur l'efficacité humanitaire en Afrique. Il visait également à identifier des tendances communes dans l'action humanitaire en vue d'élaborer une stratégie globale et une approche pour leur application effective.

56. Le symposium a donné l'occasion de définir l'agenda humanitaire dans les dix prochaines années par le biais du Plan d'action. Le dialogue a permis de déterminer les détails et de formuler des questions comme la préparation, la transition du secours au recouvrement et la résilience, parmi d'autres. Il portait également sur le développement des capacités à tous les niveaux pour mieux répondre à l'action humanitaire. En outre, le symposium a souligné l'urgente nécessité d'harmoniser les cadres, processus et documents en vue de créer l'Agence humanitaire africaine (AHA) qui servira de dépositaire d'informations sur l'action humanitaire, de données sur les premiers intervenants, ainsi que d'activité de diffusion d'informations. Enfin, le symposium a recommandé que le plan d'action, une fois conclu, reflète la voix des populations concernées, de la société civile et des médias.

IV. COMMEMORATION DE LA QUARANTE-TROISIEME JOURNEE MONDIALE DES REFUGIES LE 20 JUIN 2017

Visite du camp de réfugiés de Nguenyyiel à Gambella, Éthiopie

57. La Journée mondiale des réfugiés a été célébrée sous le thème « Ensemble avec les réfugiés », le 20 juin 2017 dans le camp de réfugiés sud-soudanais de Nguenyyiel à Gambella, à l'ouest de l'Éthiopie. L'événement a été célébré en présence de S.E.M. Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, S.E. M. Workneh Gebeyehu, ministre des Affaires étrangères de la République fédérale démocratique d'Éthiopie et de S.E. M. Simeon Oyono Esono Angué, Ambassadeur de la République de Guinée équatoriale et Président du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées.

58. Lors de la visite au camp de réfugiés, le Président du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées a annoncé un don de 100 000 dollars EU (cent mille) au HCR pour appuyer les activités de l'Administration pour les réfugiés et les rapatriés en Éthiopie. Ce camp a été choisi parce qu'il héberge des réfugiés du Sud-Soudan.

59. La crise des réfugiés au Soudan du Sud est considérée comme l'une des crises les plus dévastatrices ces derniers temps. La commémoration a été marquée par un appel à une solution durable pour une paix durable, à l'avènement de la gouvernance démocratique et du développement socioéconomique inclusif au Soudan du Sud.

Session publique du Conseil de paix et de sécurité de l'UA (CPS) sur les réponses aux urgences humanitaires en Afrique.

60. Sous la direction de S.E. Mme Susan Sikaneta, Ambassadeur de la République de Zambie et Présidente du CPS pour le mois de juin, dans le cadre de la commémoration de la Journée mondiale du réfugié le Conseil de paix et de sécurité a tenu la session publique sur les réponses politiques aux urgences humanitaires en Afrique le mercredi 21 juin 2017, avec la participation de S.E. M. Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, qui s'est adressé au Conseil et présenté la situation des réfugiés en Afrique.

61. Il a souligné la situation au Soudan du Sud, en Somalie, en RDC, au Mali et dans la région des Grands Lacs. La situation humanitaire prolongée en République arabe sahraouie démocratique (RASD) a également été soulignée lors de la réunion. La nécessité de traiter les causes immédiates, y compris les conflits, le terrorisme et l'extrémisme violent, ainsi que les causes structurelles profondes comme le déficit de gouvernance, l'insécurité, la pauvreté et le sous-développement a été également soulignée. La Déclaration de New York de 2016 sur les réfugiés et les migrants, ainsi que le développement d'un Pacte mondial sur les réfugiés et du Cadre de réponse intégrée aux réfugiés (CRRF) ont été longuement examinés.

62. Le Conseil de la paix et de sécurité a appuyé le développement du nouveau cadre dans la mesure où il vise à lutter contre les mouvements de réfugiés à grande échelle et les situations de réfugiés prolongés par 1) l'intensification de la pression sur les pays et les communautés d'accueil ; 2) l'amélioration de l'autosuffisance des réfugiés ; 3) l'élargissement des solutions aux pays tiers ; et 4) les conditions de soutien dans les pays d'origine pour le retour des réfugiés en toute sécurité et dans la dignité. Le CPS a demandé au HCR d'engager l'Union africaine dans le développement du Cadre mondial sur les réfugiés et le Cadre global de la réponse des réfugiés en tenant compte de la Position africaine commune de l'UA sur l'efficacité humanitaire, qui souligne le caractère essentiel de l'État dans l'espace humanitaire en Afrique.

Sommet de la solidarité de sur les réfugiés, Ouganda, 22 et 23 juin 2017

63. Le Sommet de la solidarité sur les réfugiés est organisé conjointement par le Gouvernement de l'Ouganda, le Secrétaire général des Nations Unies et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Le Sommet visait à solliciter un soutien pour les deux millions de Sud-soudanais déplacés en Ouganda, en Éthiopie, au Soudan, au Kenya, en RDC et en RCA et pour les deux millions de Sud-soudanais déplacés à l'intérieur de leur pays. L'Union africaine était représentée à ce sommet historique des réfugiés par S.E. Mme Minata Samate Cessouma, Commissaire aux affaires politiques et S.E. M. Simeon Oyono Esono Angué, Président du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées.

64. L'année 2019 marquera le cinquantième anniversaire de la Convention de 1969 de l'OUA régissant les aspects spécifiques de la situation des réfugiés en Afrique et le dixième anniversaire de la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique. Ces deux conventions constituent le traité le plus complet sur la manière dont l'Union africaine et ses États membres s'engagent à résoudre les problèmes des réfugiés et des personnes déplacées à

travers la solidarité, l'humanité, le partage du fardeau, l'esprit de panafricanisme et de générosité. Par conséquent, 2019 est une année importante, car nous célébrerons le dixième anniversaire de la Convention de Kampala et le cinquantième anniversaire de la Convention sur les réfugiés et le Sous-comité du COREP sur les réfugiés.

V. CONCLUSION

65. En dépit de ses défis de financement, le Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées a mené à bien la plupart des activités figurant sur sa feuille de route pour l'année 2016. En 2017, le Sous-comité s'est engagé dans ses activités qui ont débuté avec la mission d'évaluation au Soudan du Sud. Il est instructif de noter que le fil conducteur qui couvre toutes les trois situations de famine imminentes qui ont été identifiées sur le continent est le rôle désagréable joué par les conflits persistants qui ont empiré ces situations humanitaires. Les conflits prolongés en Somalie, au Soudan du Sud et au nord-est du Nigéria servent de moteurs. Les situations de sécheresse en Somalie et au nord-est du Nigéria sont encore approfondies par l'espace humanitaire décroissant qui entrave l'action humanitaire dans la distribution de matériel de secours et d'autres fournitures, y compris les travailleurs humanitaires. Au Soudan du Sud, le conflit en cours n'a pas permis de créer un accès humanitaire sans restriction.

66. En conclusion, on espère que les efforts seront redoublés pour assurer une résolution rapide de ces conflits afin de renforcer la résilience pour créer des mécanismes d'adaptation appropriés au niveau communautaire, et reconstruire les moyens de subsistance des populations touchées.

67. Les délégations du Sous-comité du COREP souhaiteraient saisir l'opportunité qui se présente pour remercier sincèrement le gouvernement et le peuple de tous les États membres dans lesquels les missions d'évaluation humanitaire ont été menées, à savoir la République du Bénin, la République du Tchad, Royaume du Lesotho, la République de Namibie, la République du Niger, la République fédérale du Nigéria, la République du Rwanda et la République du Soudan du Sud pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité accordée aux différentes missions d'évaluation. Le Sous-comité aimerait également remercier les organismes des Nations Unies et autres partenaires qui ont facilité les missions d'évaluation dans les différents pays pour le soutien apporté au cours de l'exercice.

68. Le Sous-comité du COREP veillera à ce que toutes les missions d'évaluation qui n'ont pas été entreprises en 2016 fassent partie des missions prévues pour 2017.

RECOMMANDATIONS

Au regard de ce qui précède, les recommandations suivantes ont été formulées :

- La Commission devrait travailler en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour la mise en œuvre de la Déclaration de New York sur les mouvements massifs de réfugiés, notamment, en ce qui concerne la mise en œuvre du Cadre global d'intervention pour les réfugiés.

- La Commission devrait travailler avec le Secrétaire général du Bureau des Nations Unies et le HCR pour organiser une activité qui apportera une visibilité globale aux déplacements forcés en Afrique.
- L'architecture humanitaire nouvellement adoptée doit être mise en œuvre et soutenue par un plan d'action décennal ;
- Le Plan d'action de Harare émanant de la Conférence des États parties à la Convention de Kampala devrait être mis en œuvre ;
- Il convient d'organiser une Conférence des Donateurs et d'annonce de contributions, pour recueillir des ressources en vue de reconstituer le Fonds spécial d'aide d'urgence (SEAF) ;
- La Commission devrait organiser, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations, une opération de retour pour les migrants africains bloqués dans les pays de transit et de destination.
- L'année 2019 devrait être adoptée comme Année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées.

Rapport du Sous-Comité sur les Réfugiés, les Rapatriés et les Personnes Déplacées en Afrique

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/4238>

Downloaded from African Union Common Repository